



## Conseille et demarche a suivre

Par **snoop27**, le **22/08/2015 à 23:00**

Bonjour,

je suis un algérien qui a passer 3 ans en France sans papier .jeté victime d'une accident .qui a causer l'ablation de deux doigt . jeté traumatiser et complexer a ce jour ; j'arrive même pas a travailler .pendant mon séjour a l'hospital j'ai eue un recepeceur .et une assurance pour les soins et les médicament 100%.mais après le tribunal de toulouse ma demander de quitter le territoire français .je veux savoir si il y a une solution .je suis un handicapé mais cela est devenue sur le territoire français je veux mon droits .merci j'attends votre réponse avec patience.